

04 avr 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 04/04/03

Egalité hommes/femmes

Sur proposition de M. Laurette Onkelinx, Ministre de l'Emploi, le Conseil des Ministres a approuvé deux projets d'arrêtés royaux concernant l'Institut pour l'égalité des hommes et des femmes.

Sur proposition de M. Laurette Onkelinx, Ministre de l'Emploi, le Conseil des Ministres a approuvé deux projets d'arrêtés royaux concernant l'Institut pour l'égalité des hommes et des femmes.

Il s'agit du :- projet d'arrêté royal relatif au transfert des membres du personnel de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. Il vise à régler la question du transfert de ce personnel. Le personnel de la Direction de l'égalité des Chances actuellement en service est a.transféré d'office à l'Institut à partir du 1er juin 2003 et conserve les droits qu'il a acquis.- projet d'arrêté royal déterminant les grades des agents (*) de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes qui constituent un même degré de la hiérarchie. Il vise à déterminer les degrés linguistiques de la hiérarchie de manière à pouvoir établir des cadres linguistiques pour l'Institut. Les organisations syndicales représentatives ont été consultées par écrit et la Commission permanente de contrôle linguistique a remis un avis favorable sur le projet.(*) en vue de l'application de l'article 43 des lois sur l'emploi des langues en matière administrative, coordonnées le 18 juillet 1966.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Rue du Commerce 78-80
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 233 51 11
<http://www.laurette-onkelinx.be/>